

La Commune de Chamonix Mont-Blanc recrute, pour son service Police Municipale :

UN POLICIER MUNICIPAL (H/F)
Cadre d'emplois des gardiens brigadiers (catégorie C)

Poste à pourvoir au 1er janvier 2019 – Lauréat de concours Accepté

Descriptif de l'emploi :

Au sein d'une équipe composée de 10 policiers municipaux et 3 ASVP mais également de 5 ATPM présents en saison vous assurez les missions de prévention nécessaires au maintien du bon ordre, de la sûreté, de la sécurité et de la salubrité publiques. Ce poste nécessite de mettre en œuvre et de maintenir une relation de proximité avec la population.

Missions / Activités :

- Réponses aux demandes des citoyens et usagers, Aide à la population, assistance à personne,
- Présence pédestre ou véhiculée dissuasive et préventive sur l'ensemble de l'agglomération,
- Information préventive des administrés sur la réglementation en vigueur,
- Recherche et relevé des infractions,
- Régulation de la circulation, respect du code de la route et du stationnement,
- Application de la convention BT/PM : sécurité des manifestations municipales (Fêtes et cérémonies), fourrières, contrôles radars
- Surveillance de la sécurité aux abords des écoles,
- Application et contrôle des arrêtés et règlements municipaux.
- Rédaction des mains-courantes et transmissions des procès-verbaux.

Profil :

- Bonne condition physique, disponibilité,
- Travail en équipe, capacité d'écoute, excellent relationnel
- Savoir identifier et hiérarchiser les situations à risque,
- Mettre en œuvre les techniques de recueil d'information et de constatations des infractions
- Restituer l'information et rendre compte,
- Avoir sens du devoir, confidentialité, discrétion professionnelle, obligations de réserve,
- Savoir utiliser des logiciels métiers

Spécificités du poste / Conditions d'exercice :

- Exercice professionnel soumis à des conditions réglementaires d'agrément, d'assermentation, de formation initiale et continue.
- Autorisation délivrée par le préfet pour le port d'armes avec obligation de formation.
- Agréments et assermentation
- Titulaire de la Formation Initiale des agents de police municipale
- À jour de la formation continue obligatoire
- Titulaire du permis B
- Aptitude au port d'arme (cat D et B)
- Formation préalable à l'armement « cat B » souhaitée

Temps de travail : 35 H , nuits, week-end et jours fériés (travail jusqu'à 1h du matin en saison)

Protection et armement :

- Gilet pare-balles
- Catégorie D (bâton télescopique / lacrymogène)
- Catégorie B (pistolet semi-automatique 9 mm)

Contact : Marie-Pierre VALLET - Responsable de service : 04.50.54.78.68

Date limite du dépôt des candidatures : 31/12/2019

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à adresser à l'attention de Monsieur le Maire de la commune de Chamonix Mont-Blanc, par courrier à la Mairie de Chamonix Mont-Blanc, Direction des Ressources Humaines, 38 place de l'église, BP 89, 74402 Chamonix Mont-Blanc ou par mail à emploi@chamonix.fr